

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

ADOPTION DU NOUVEAU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA SDBJ ŒUVRER AU DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

Matagami, le 7 juin 2018 – La Société de développement de la Baie-James (SDBJ) confirme l'approbation par le gouvernement du Québec de son Plan de développement 2018-2020.

« Les dernières années auront permis à la SDBJ d'améliorer significativement ses capacités financières ainsi que de raffermir ses relations avec ses différents partenaires régionaux et gouvernementaux. Par ailleurs, nous avons déjà entrepris plusieurs actions afin de contribuer à la réalisation de projets stratégiques pour la région, nous entendons donc poursuivre dans cette voie. C'est donc avec une très grande détermination et beaucoup d'optimisme que nous entreprenons maintenant la mise en œuvre de notre nouveau Plan de développement 2018-2020 », affirme M. Gaston Bédard, président du conseil d'administration.

Au cours des prochaines années, la SDBJ continuera de miser sur l'essor de l'industrie minière en poursuivant ses investissements dans ce secteur afin de contribuer au renouvellement et à l'augmentation des réserves minérales du territoire. Elle soutiendra aussi la création de nouvelles entreprises ainsi que la croissance ou la relève d'entreprises existantes afin de préserver et d'améliorer la vitalité économique des villes, communautés et localités de la région. Elle entend également susciter et soutenir davantage l'émergence de projets structurants pour l'économie de la région, et ce, en étroite collaboration avec ses partenaires régionaux et gouvernementaux.

Le gouvernement du Québec a par ailleurs rehaussé la capacité d'intervention de la SDBJ par l'ajout d'une somme de 10 millions de dollars à son fonds social. « Cette annonce faite dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019 arrive à point nommé et elle nous permettra d'accroître notre offre de financement destinée aux entreprises actives dans la région », mentionne M. Raymond Thibault, président-directeur général de la SDBJ.

Le développement du plein potentiel économique de la région nécessite la préservation de ses infrastructures stratégiques. La route de la Baie-James est l'une d'entre elles et la SDBJ poursuivra la réalisation du projet de réfection de cette route. Cet important projet, tout en assurant la préservation d'un lien routier important, permettra de faciliter l'accès à de nombreux projets de développement dans la région. Il facilitera aussi l'acheminement des marchandises qui transitent par l'aéroport de La Grande-Rivière à destination des diverses communautés du Nunavik localisées le long de la côte de la baie d'Hudson.

Cet aéroport, propriété de la SDBJ, constitue déjà un outil de développement économique important pour les communautés localisées à proximité. Par ailleurs, il démontre un potentiel de croissance intéressant en matière de volume de marchandises qui pourraient y transiter. La SDBJ a donc également l'intention de développer cette filière au cours des prochaines années.

La SDBJ accorde une très grande importance au progrès social et économique de chacune des villes, communautés et localités qui composent son territoire d'intervention, de leurs caractéristiques culturelles ainsi que des opportunités de développement qui s'y présentent. Ses différentes pratiques d'affaires permettent de stimuler la création de richesse dans la région, que ce soit en termes de retombées économiques directes de ses différentes activités qu'au niveau des investissements qu'elle réalise avec ses partenaires.

Les orientations et objectifs stratégiques qu'elle a retenus dans le cadre de son Plan de développement 2018-2020 visent à ce que les diverses populations du territoire tirent pleinement profit des projets qui résulteront de la mise en œuvre du Plan Nord et, également, de toute autre initiative de développement économique.

M. Thibault mentionne également que les membres du personnel de la SDBJ sont déjà à pied d'œuvre pour la réalisation de son plan de développement, que l'on peut obtenir sur le site Internet de la SDBJ à l'adresse suivante : <http://www.sdbj.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/publications/>.

À propos de la SDBJ

Créée en 1971 par la Loi sur le développement de la région de la Baie James, la SDBJ a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins.

- 30 -

Source :

Raymond Thibault, ing.
Président-directeur général
Société de développement de la Baie-James
Tél. : 819 739-4717, poste 1256
Télec. : 819 739-4329
raymond.thibault@sdbj.gouv.qc.ca